

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Jeudi 27 juin 2024 – 10h00

Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

- 1. Installation du Parlement¹**
- 2. Nomination du Bureau (*articles 3 et 4 du Règlement*)**
- 3. Communications**

Sont appelés à siéger au Parlement francophone bruxellois les membres du groupe linguistique français du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale qui auront prêté serment le 25 juin 2024.

Tout renseignement complémentaire relatif à cette convocation peut être obtenu auprès du service législatif (legislatif@parlementfrancophone.brussels).

¹ En application de l'article 71, § 1^{er} de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux institutions bruxelloises.